ARTICLE DE LA BASE DE CONNAISSANCES

Configurer les conditions de lecture et de confirmation des politiques

2026 © Vitextra SIA. Tous droits réservés.

Clause d'exclusion de responsabilité

Aux fins du présent Avis de non-responsabilité :

- La **Société** (désignée par « la Société », « Nous » ou « Notre » dans le présent Avis de non-responsabilité) désigne Vitextra SIA, Matīsa iela 61-25, Rīga, LV-1009, Latvia.
- Le **Document** désigne l'article de la base de connaissances.
- **Vous** désigne la personne physique qui accède au Document, ou la société ou autre entité juridique pour le compte de laquelle cette personne accède au Document ou l'utilise, selon le cas.
- Le **Site web** désigne Vitextra, accessible à l'adresse https://vitextra.com

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le Document sont fournies à titre purement informatif et général.

La Société décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions dans le contenu du Document.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, directs, indirects, consécutifs ou accessoires, ni de quelque dommage que ce soit, que ce soit dans le cadre d'une action contractuelle, d'une action en négligence ou d'une autre action délictuelle, résultant de l'utilisation du contenu du Document ou en lien avec celle-ci. La Société se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier le contenu du Document à tout moment et sans préavis.

Avis de non-responsabilité relatif aux erreurs et omissions

Les informations fournies dans le Document sont destinées uniquement à une orientation générale sur des sujets d'intérêt. Par conséquent, des erreurs peuvent survenir, même si la Société prend toutes les précautions pour que le contenu du Document soit à jour et exact. En outre, compte tenu de l'évolution des lois, règles et réglementations, les informations contenues dans le Document peuvent comporter des retards, des omissions ou des inexactitudes.

La Société n'est responsable ni des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations.

Avis de non-responsabilité relatif à l'usage équitable

La Société peut utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur que le titulaire des droits n'a pas expressément autorisés. La Société met ces contenus à disposition à des fins de critique, de commentaire, de reportage d'actualité, d'enseignement, d'étude ou de recherche.

La Société estime que cela constitue un « usage équitable » (« fair use ») de ces contenus protégés par le droit d'auteur, au sens de la Section 107 de la loi américaine sur le droit d'auteur (United States Copyright Act).

Si Vous souhaitez utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur issus du Document pour Vos propres besoins, au-delà de l'usage équitable, Vous devez obtenir l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

Avis de non-responsabilité « Utilisation à Vos propres risques »

Toutes les informations du Document sont fournies « en l'état », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

La Société ne sera responsable ni envers Vous ni envers quiconque de toute décision prise ou de toute action entreprise sur la base des informations fournies dans le Document, ni de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Nous contacter

Si Vous avez des questions concernant le présent Avis de non-responsabilité, Vous pouvez Nous contacter par e-mail : support@vitextra.com.

Table des matières

Configurer la fiche de la politique 4

Comprendre ce que mesure chaque condition 4

Expliquer l'action de l'employé 5

Choisir les conditions selon l'expérience réelle de lecture 6

Utiliser une matrice de test avant une large attribution 6

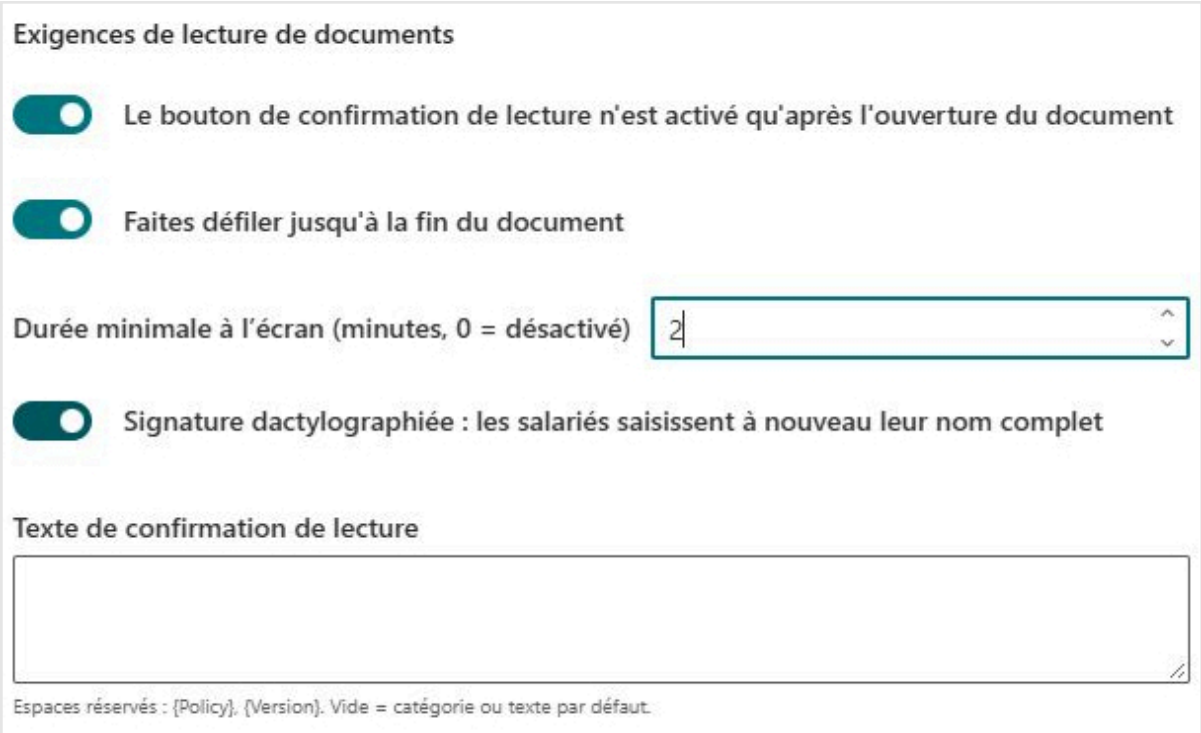
Tester avant le déploiement 7

Les conditions de lecture définissent les vérifications effectuées par Policy Reader avant d'activer une confirmation normale. Elles structurent l'interaction de l'employé avec une politique, mais ne prouvent ni son attention ni sa compréhension et ne constituent pas une signature électronique. Adaptez-les à la source et testez l'expérience obtenue avec un employé pilote.

Configurer la fiche de la politique

1 Ouvrez Policy Manager, sélectionnez une politique, puis **Modifier**.
2 Repérez **Exigences de lecture de documents**.
3 Activez **Le bouton de confirmation de lecture n'est activé qu'après l'ouverture du document** si l'ouverture doit être enregistrée avant la confirmation.
4 Activez **Faites défiler jusqu'à la fin du document** si la condition de fin de contenu doit s'appliquer.
5 Renseignez **Durée minimale à l'écran (minutes, 0 = désactivé)**. Le contrôle accepte de 0 à 120 minutes ; 0 désactive la durée minimale requise.
6 Activez **Signature dactylographiée : les salariés saisissent à nouveau leur nom complet** si les employés doivent saisir leur nom de profil, puis enregistrez.

L'estimation approximative du temps de lecture figurant ailleurs sur la fiche est descriptive. Elle ne correspond pas au contrôle de durée minimale. Définir uniquement une estimation n'oblige pas l'employé à attendre avant de confirmer.



Choisir les conditions de confirmation par les employés

Comprendre ce que mesure chaque condition

Condition	Comportement observé
Ouverture	L'événement de chargement ou d'ouverture de la visionneuse, ou l'action d'ouverture dans une fenêtre séparée, marque le contenu comme ouvert.
Défilement pour le contenu de page affiché directement	Le lecteur surveille son propre conteneur de défilement ; un contenu tenant entièrement sans défilement peut être considéré comme terminé.
Défilement pour les contenus autres que des pages	L'ouverture et une durée écoulée d'au moins 30 secondes ou la durée minimale configurée, selon la valeur la plus élevée, peuvent satisfaire la condition.
Durée minimale	Un compteur avance tant que le document du lecteur est visible et cesse d'accumuler du temps lorsque le document du navigateur est masqué.
Saisie du nom	La saisie est comparée au nom d'affichage de l'employé, sans tenir compte de la casse ni des espaces superflus et en acceptant les mêmes mots du nom dans un autre ordre.

Le compteur mesure le temps passé sur l'écran du lecteur, pas la vitesse de lecture ni une attention vérifiée. Pour les documents intégrés dans un cadre, on ne peut pas considérer que le produit a inspecté chaque page parcourue par l'employé. Si l'aperçu intégré d'une source de type page échoue, ne supposez pas que le mécanisme temporel de remplacement des autres types de contenu fonctionnera de manière identique.

Expliquer l'action de l'employé

L'employé doit toujours lire la déclaration de confirmation et cocher sa case. Un nom non vide ne suffit pas s'il ne correspond pas au nom d'affichage du compte. Le bouton reste également indisponible pendant une soumission ou lorsque la configuration ou le consentement requis manque en mode Service.

Si la source s'ouvre dans un autre onglet, l'onglet du lecteur peut être masqué et son compteur s'arrête. Demandez à l'employé de revenir au lecteur et de vérifier les conditions affichées ; ne lui demandez pas d'affirmer avoir compris uniquement pour débloquer un bouton. La procédure utilisateur complète figure dans KB10506. Lire une politique et confirmer sa prise de connaissance.

Remarque

Les conditions sont lues depuis la fiche actuelle de la politique au chargement du lecteur. Les modifier peut donc affecter une attribution existante en attente après rechargement ; il ne s'agit pas d'un instantané distinct et versionné des conditions. Les preuves existantes conservent les valeurs des contrôles enregistrées lors de leur propre soumission.

Choisir les conditions selon l'expérience réelle de lecture

Tenez compte du type de source et du parcours employé pour choisir les contrôles. Exiger un long compteur pour une courte notice n'améliore pas la compréhension. Exiger le défilement d'un contenu encadré n'offre pas la même observation que celui d'une page intégrée. Expliquez aux lecteurs le but des exigences et gardez-les proportionnées au document.

Le minimum est un compteur du lecteur visible. Il n'est pas lié à la vitesse réelle de lecture et n'établit pas qu'un autre onglet, un imprimé ou un document téléchargé a été lu. Si les employés ouvrent habituellement la source séparément, testez ce parcours et expliquez pourquoi ils peuvent devoir revenir au lecteur avant soumission.

Utilisez la condition de nom saisi en comprenant clairement sa comparaison au nom de profil. Elle n'accepte pas n'importe quelle signature non vide et ne crée pas de signature cryptographique. Testez le vrai nom d'affichage d'un compte représentatif, avec la convention de nommage de l'organisation, plutôt que le nom de l'administrateur à chaque essai.

Utiliser une matrice de test avant une large attribution

Essai	Observation attendue
Ouvrir le lecteur en laissant une case obligatoire décochée	La confirmation normale n'est pas prête même si les conditions de lecture sont remplies.
Ouvrir la source dans un autre onglet	La source est lisible, mais le temps du

Essai	Observation attendue
	lecteur masqué ne s'accumule plus.
Afficher une courte page intégrée	La condition de fin peut être satisfaite lorsque tout le contenu tient.
Utiliser un document encadré avec défilement requis	Le remplacement documenté par ouverture et durée peut satisfaire la condition.
Saisir un nom différent du profil	La condition de nom peut rester insatisfaite.
Charger une attribution nécessitant un examen	Le message propre à l'état prévaut sur la soumission normale.

Par exemple, si le minimum est de 2 minutes, la condition de durée exige 120 secondes. Le remplacement du défilement pour les contenus autres que des pages utilise le maximum entre le minimum configuré et 30 secondes ; il n'ajoute pas 30 secondes après le minimum. Vérifiez la liste du lecteur plutôt que d'additionner manuellement ces intervalles.

Après modification des contrôles, rechargez une attribution pilote en attente et vérifiez le nouveau comportement. Les contrôles actuels de la fiche sont utilisés au chargement, tandis qu'un événement de preuve antérieur conserve ses valeurs enregistrées. Cette distinction compte lors de la comparaison d'un ancien reçu à une politique actuellement configurée.

Tester avant le déploiement

Utilisez une nouvelle attribution en attente et vérifiez séparément chaque condition activée. Testez le type de source réel, notamment l'ouverture dans un nouvel onglet, le retour à la page et la saisie du véritable nom d'affichage du profil de l'employé. Vérifiez qu'une réussite produit un reçu et qu'un échec reste visible. Si le bouton demeure désactivé, recherchez la condition précise non satisfaite à l'aide de KB10537. Dépanner l'aperçu d'une politique et un bouton de confirmation désactivé plutôt que d'assouplir toutes les conditions à la fois.